



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
DE LA COMMUNE :**  
**«Restaurant d'altitude «Le Vaujaniat»  
Montfrais - 38114 Vaujany»**

**Objet du présent avis :**

**LA COMMUNE DE VAUJANY** est propriétaire, sur son domaine public, des locaux qui abritent le bar-restaurant d'altitude «Le Vaujaniat» situé sur le domaine skiable de la station Lieudit Montfrais, pour l'exploitation et la gestion duquel elle recherche un opérateur économique.

La Commune souhaite, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1 -1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), informer et permettre à tout opérateur intéressé par ce projet de se manifester.

**Caractéristiques principales de la future convention :**

**Activités :** bar, restauration, vente à emporter à l'exclusion de toute autre activité commerciale.

**Durée :** la mise à disposition s'effectuera à partir du 5 novembre 2026 pour une durée d'une année, reconductible de façon expresse pour une seule durée de trois ans, soit jusqu'au 4 novembre 2030.

**Périodes d'ouverture :** L'exploitation du bar-restaurant concerne :

- La saison d'hiver qui se situe généralement entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 avril de chaque année ;

- La saison d'été qui se situe généralement entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.

**Redevance :** l'occupation du domaine public sera consentie en contrepartie d'une redevance annuelle composée d'une part fixe de 46 000 € HT (soit 55 200 € TTC) actualisée chaque année et d'une part variable correspondant à 1.8 % du chiffre d'affaires annuel au-delà de 193 500 € HT de chiffre d'affaires réalisé à la clôture de l'exercice.

**Forme du contrat envisagée :** convention d'occupation temporaire du domaine public.

**Documents à remettre à l'appui du dossier de candidature :**

- Lettre de motivation
- Références et expériences passées dans le domaine de la restauration / formations réglementaires
- Proposition de bilan d'exploitation / équipe affectée au fonctionnement du restaurant en saisons d'hiver et en saisons d'été
- Propositions de menus / types de restauration / gammes de prix / plan d'approvisionnement des marchandises
- Proposition de périodes, de jours et d'horaires d'ouverture (amplitude) en saisons d'été prenant en compte les périodes d'ouverture définies dans le cahier des charges et les besoins et événements organisés par la station
- Publics visés, tout particulièrement en saisons d'été
- Projet et axes de développement (lien avec les structures communales, lien avec les associations, accueil de groupes, organisation de manifestations...)
- ...

**Critères de sélection :**

- expérience et compétence des candidats dans le domaine de la restauration, notamment en station de tourisme ;
- nature des propositions d'offre de restauration à la clientèle du Restaurant du Vaujaniat ;
- prise en compte des contraintes et modalités de fonctionnement du site : o périodes d'ouverture ;
- o prise en compte des animations et événements de nature sportive organisés par la Commune, l'office de tourisme, les clubs sportifs ou autres associations compte-tenu de la proximité du stade de slalom et des mani-

festations organisée sur ce site

- axes de développement proposés

**Manifestation d'intérêt :**

Les personnes intéressées devront demander le cahier des charges par mail à :

Madame Céline BARD

Mairie de Vaujany - Service Commande publique

Tél. : 04.76.80.70.95. - @ : marches@vaujany.fr

**Les dossiers devront impérativement être déposés à l'adresse mail indiquée ci-dessus avant le Mercredi 15 juillet 2026 à 12h00.**